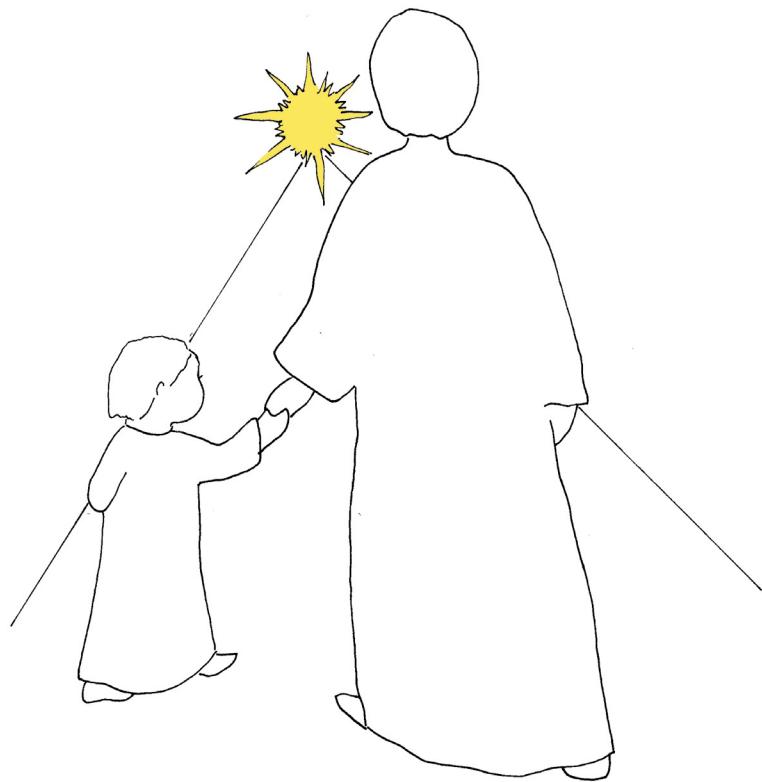


LA FONDATION D'UNE PETITE ÉCOLE DU BON PASTEUR ET SON AFFILIATION AU RÉSEAU

Etape par étape



Le processus de discernement, préalable au processus de fondation et d'affiliation

Vivre le discernement dans la relation...

L'association la Petite École du Bon Pasteur invite, en toute première étape, des porteurs d'un projet d'une fondation d'école à l'image de la « Petite École du Bon Pasteur – Assomption PARIS » à prendre connaissance du document 2 ci-après : « Fonder une Petite École du Bon Pasteur, discerner un appel ».

Dans un deuxième temps, une rencontre est organisée pour partager les réactions et questionnements.

... dans l'assurance d'une vision commune...

Il apparaît essentiel, pour tous, de s'assurer d'une vision commune et d'une bonne entente, avant de se lancer dans une collaboration au long cours. Le document intitulé « Adhésion aux prérequis pour fonder une Petite École du Bon Pasteur¹ » fait référence, qui sera signé par les deux équipes. De plus, pour entamer un processus de fondation, il importe que l'équipe soit constituée à minima selon ces prérequis.

Si les porteurs de projet ne les validaient pas encore à ce stade de la collaboration, ils sont invités vivre au plus près de l'actualité de l'association la Petite École du Bon Pasteur pour favoriser les échanges et rencontrer d'autres fondateurs. Ils peuvent solliciter l'aide de l'association pour constituer une équipe fondatrice étayée. Pour cela, ils peuvent, par exemple et selon leurs besoins, prendre connaissance des publications de l'association², organiser une conférence et/ou une formation³ dans leur région, à se former à « Bâtir son école sur le Roc⁴ ».

... et dans l'engagement réciproque

Une fois la relation bien établie entre les équipes et l'ensemble des prérequis validés, les parties s'engagent réciproquement à opérer de manière professionnelle et confidentielle.

Un document intitulé « Accord d'engagement et de confidentialité », disponible sur demande, formalise cet engagement de collaboration réciproque.

1 cf annexe

2 L'essence chrétienne de la pédagogie Montessori, CRER Bayard, 2021 ; la dignité de l'enfant de 3 à 6 ans, les carnets pédagogiques, les lettres aux amis, disponibles en téléchargement et/ou à l'achat sur le site Internet www.lapetiteecoledubonpasteur.com

3 Informations disponibles sur www.lapetiteecoledubonpasteur.com

4 *ibid*

Cadre de la relation de collaboration entre les porteurs de projet et l'association la Petite École du Bon Pasteur

L'association la Petite École du Bon Pasteur consacre du temps et mobilise ses membres dans l'accompagnement au discernement, à la fondation et à l'affiliation. Elle effectue cet accompagnement gratuitement à ceux qui le demandent, mais cela représente pour elle un coût réel. Pour une collaboration féconde, elle s'assure auprès des porteurs de projets d'un certain nombre de points :

1. Pérennité

L'association la Petite École du Bon Pasteur accompagne des fondateurs qui s'inscrivent dans un temps long. Les moyens à mettre en œuvre à cet effet sont les suivants :

- L'adoption d'une gouvernance qui a été pensée par l'association la Petite École du Bon Pasteur au fil des années, pour lui promettre de longs jours. Des statuts types, complétés d'une charte des membres actifs, peuvent être remis sur demande.
- L'implication, entre autres, de personnes non concernées par la scolarisation de leurs propres enfants.
- L'adoption d'un modèle économique qui repose sur les principes de la doctrine sociale de l'Église (principe de réalité, de subsidiarité, d'autonomie, recherche du bien commun, option préférentielle pour les pauvres)¹.

2. Autonomie de gestion et autonomie financière

Ce sont les porteurs de projets eux-mêmes qui fondent l'école, via une association de gestion autonome, indépendante juridiquement de l'association la Petite École du Bon Pasteur.

L'association la Petite École du Bon Pasteur apporte son conseil, son soutien et des outils là où elle dispose d'un savoir-faire spécifique. Cet accompagnement est nécessaire et requis pour mettre en œuvre la singularité d'une Petite École du Bon Pasteur, dans l'esprit et la lettre.

Toutefois, cet accompagnement, ainsi que les outils apportés ne couvrent pas toutes les connaissances et informations requises pour fonder une école.

Les porteurs de projet pourront avoir besoin de se former de manière complémentaire sur les aspects administratifs et juridiques auprès d'organismes spécialisés².

1 Ce modèle est décrit en détail dans le « manuel de fondation et de fonctionnement d'une Petite École du Bon Pasteur »

2 Par exemple et de façon non exhaustive l'Association Montessori Internationale, la Fondation pour l'école, Créez son école, Alte Academia

L'association la Petite École du Bon Pasteur n'a pas vocation à financer les écoles. En revanche, elle pourra soutenir et accompagner les écoles du réseau dans leurs levées de fonds.

3 • Prérequis structurels

Un certain nombre de prérequis sont nécessaires pour mettre en œuvre la singularité du projet et pour entrer dans un processus d'affiliation :

- L'école est accueillie dans un lieu d'Église ou, à défaut, travaille en communion et en transparence avec son diocèse et la paroisse de son territoire.
- Les porteurs de projet se constituent en association de loi 1901 à but non lucratif, dont les statuts reprennent un certain nombre de points clés disponibles dans des « statuts types » fournis par l'association la Petite École du Bon Pasteur.
- Les membres fondateurs adhèrent à une « charte des membres actifs» fournie par l'association la Petite École du Bon Pasteur.

C

Quatre étapes vers l'affiliation

A l'issue de leur discernement, les porteurs de projet et l'association la Petite École du Bon Pasteur entrent dans une nouvelle étape de collaboration, qui a pour objet la fondation de l'école et son affiliation au réseau des Petites Écoles du Bon Pasteur.

L'association la Petite École du Bon Pasteur remet alors aux porteurs de projets le « pack fondation », ensemble d'outils qui seront utiles au fil des étapes du processus d'affiliation.

■ **Etape 1 : Prendre connaissance du manuel de fondation**

Un « manuel de fondation et de fonctionnement d'une Petite École du Bon Pasteur » et ses annexes comporte principalement les rubriques suivantes :

- Singularité du projet pédagogique selon 3 piliers
- Modèle économique
- Recherche d'un lieu d'implantation
- Gouvernance
- Communication
- Fonctionnement de l'école

■ **Etape 2 : Créer une association de gestion**

Le « pack fondation » contient une proposition de statuts types et une « charte des membres actifs ».

Les porteurs de projet créent l'association de gestion. Ils partagent à l'association la Petite École du Bon Pasteur les statuts déposés et la publication au Journal Officiel.

■ **Etape 3 : Engager une collaboration**

Les porteurs de projet et une équipe de l'association la Petite École du Bon Pasteur organisent une journée de travail au cours de laquelle ils vont élaborer la trajectoire de fondation.

Ils s'interrogeront notamment sur l'élaboration d'un business plan, la recherche d'un lieu d'implantation, la constitution et management de l'équipe pédagogique et la communication.

■ **Etape 4 : S'affilier**

Une fois agréées toutes ces étapes de fondation par l'association la Petite École du Bon Pasteur et les démarches administratives abouties et validées par le rectorat, l'école pourra être affiliée au réseau.

Cela se matérialisera par :

- la signature de la convention d'affiliation au réseau des Petites Écoles du Bon Pasteur
- la remise des éléments de communication (logo, charte graphique)

Supervision et travail en réseau

Une fois l'école ouverte, l'association la Petite École du Bon Pasteur demeure un interlocuteur privilégié pour l'accompagner dans son fonctionnement et sa croissance. Elle favorise l'échange et la collaboration avec les autres écoles du réseau pour une mise en oeuvre fructueuse du projet dans son ensemble.

Annexe :

- **Adhésion aux prérequis pour une Petite École du Bon Pasteur**

Adhésion aux prérequis pour fonder une Petite École du Bon Pasteur

A l'issue du discernement que nous avons mené, nous confirmons notre désir de fonder une Petite École du Bon Pasteur et adhérons à l'ensemble des prérequis demandés par l'association Petite École du Bon Pasteur pour engager un processus de fondation et d'affiliation au réseau des Petites Écoles du Bon Pasteur.

Nous adhérons aux prérequis pédagogiques :

- Nous adhérons à la vision de l'association la Petite École du Bon Pasteur
- Nous adhérons au projet pédagogique dans la singularité de ses 3 piliers MONTESSORI – FAMILIAL – AU CŒUR DE L’ÉGLISE tel que résumé dans le « processus de discernement »

Nous adhérons aux prérequis humains et spirituels :

- Un élan enraciné dans l'animation d'un atrium accueillant des petits enfants de 3 à 6 ans et suivant les 32 points de la catéchèse du Bon Pasteur
- Soutenu par une équipe d'au moins deux personnes enracinées dans la vie de l'Église locale et partageant une vie de prière
- Qui rassemble à la fois des parents d'élèves potentiels et des personnes non concernées par la scolarisation de leurs propres enfants

Nous adhérons aux les prérequis structurels :

- Nous souhaitons fonder une école dans un lieu d'Église ou, à défaut, travailler en communion et en transparence avec notre diocèse et la paroisse sur le territoire de laquelle ouvrira l'école
- Nous choisissons de nous constituer en Association de loi 1901, dont les statuts reprendront les points clés mentionnés comme tels dans des « statuts types » fournis par l'association la Petite École du Bon Pasteur
- Nous faisons notre la « charte des membres actifs » de l'association la Petite École du Bon Pasteur

Au terme des échanges relatifs au discernement en vue de fonder une Petite École du Bon Pasteur, les deux équipes partagent une vision commune et un même esprit fondateur et s'engagent à cheminer ensemble vers le processus d'affiliation au réseau des Petites Écoles du Bon Pasteur.

Fait à _____

Le _____

LES PORTEURS DE PROJETS

L'ASSOCIATION LA PETITE ÉCOLE DU BON PASTEUR